

LSAP



Aux membres du Bureau
de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 mai 2019

Concerne : Déclaration formelle d'une visite parlementaire avec prise en charge des frais par une institution nationale étrangère

Monsieur le Président,
Chers membres du Bureau,

Conformément au Code de conduite des député(e)s, je déclare formellement au Bureau de la Chambre que j'ai accepté une invitation des autorités taiwanaises, par l'intermédiaire du Bureau de Représentation de Taiwan/Taipei à Bruxelles, pour une visite à Taïwan.

Les frais de voyage, d'hébergement et de séjour ont été pris en charge par les autorités nationales étrangères visées. La visite s'est déroulée du 14 au 19 avril 2019 et vous trouverez le programme officiel en annexe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, chers membres du Bureau, l'assurance de ma plus haute considération.

Dan Biancalana
Député

Annexe : programme officiel